

**Demande d'intégration dans le corps des Psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) au 1^{er} septembre 2021
ou
demande de réintégration dans le corps des professeurs des écoles**

NUMEN	Circonscription :
Nom d'usage :
Nom de famille :	Date de naissance :
Prénom :	Téléphone personnel :
		Téléphone professionnel :

SITUATION ADMINISTRATIVE année scolaire 2020-2021					
Corps/Grade/position administrative au 1^{er} septembre 2020 : (cochez la case correspondante)					
P.E classe normale	<input type="checkbox"/>	P.E hors classe	<input type="checkbox"/>	P.E Classe exceptionnelle	<input type="checkbox"/>
En activité	<input type="checkbox"/>	Autre situation (1)	<input type="checkbox"/>		
(1) (précisez)					
En détachement dans le corps des PsyEN, je demande :					
<p>- <input type="checkbox"/> L'INTEGRATION dans le corps des psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages » au 1^{er} septembre 2021.</p> <p>Si je suis ancien(ne) instituteur(trice) intégré(é) dans le corps des professeurs des écoles, je reconnais avoir pris connaissance des incidences de l'intégration dans le corps des Psy-EN en matière de droit à pension indiquées dans la note de service n°2017-042 du 28 février 2017 parue au BOEN n° 9 du 2 mars 2017 relative au droit d'option.</p>			DATE et SIGNATURE OBLIGATOIRE Le/...../..... Signature		
<p>- <input type="checkbox"/> LA REINTEGRATION dans le corps des professeurs des écoles (P.E) au 1^{er} septembre 2021.</p>			DATE et SIGNATURE OBLIGATOIRE Le/...../..... Signature		

**Ce formulaire est à renvoyer au RECTORAT par mail à sgpe.actes-collectifs@ac-nice.fr
le 16 avril 2021 dernier délai**

Coordonnées du bureau : RECTORAT de l'académie de NICE Bureau des actes collectifs Tél 04.93.53.71.19
--